



Macon, jeudi 30 mars 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/01832

Pris en application :

Art. A.4241-26 du code des transports relatif aux mesures temporaires
Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012
Arrêté préfectoral n° BSCD/2023/053 du 30 mars 2023

Inspection ou travaux subaquatiques

**Recensement de faune et flore invasive
en eau douce - Formation biologie et environnement**

Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 01/04/2023 à 09:00 au 30/11/2023 à 18:00

o Saône

entre les pk 147,000 (Chatenoy-en-Bresse) et pk 149,000 (Allériot) - En dehors
du chenal

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés que dans le cadre d'une formation Biologie et Environnement, un recensement de la faune et de la flore invasive sera effectué du 1er avril au 30 novembre 2023 dans la Saône entre les PK 147,000 (Chatenoy-en-Bresse) et 149,000 (Allériot).

Ce recensement de la faune et de la flore invasive se situera en dehors du chenal navigable dans les bandes de rives. Les usagers de la voie d'eau doivent rester à l'écoute VHF (canal 10).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON
Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

01/12/2023

Par délégation

Signé

Yannick SAVOY